

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUES DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc.

Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, 69006 Lyon

TRESORERIE :

T A R I F

	1978
Abonnement France	55 F
Membre scolaire	27 F
Abonnement Etranger	60 F
Changement d'adresse, inscription ou réintégration en sus	7 F

N.B. — Les virements à notre C.C.P. **LYON 101-98** ou les chèques bancaires, doivent être rédigés au nom de la SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON.

SOMMAIRE

H. MARION. — Les Pompiles de la Nièvre (<i>Hymenoptera</i>)	313
R. DAJOZ. — Une espèce nouvelle de l'Inde du genre <i>Sarothrius</i> Grouvelle (Coléoptères, <i>Sarothriidae</i>)	322
R. DAJOZ. — Présence du genre <i>Cupes</i> Fabr. (Coléoptères, <i>Cupesidae</i>) en Indochine	324
Ph. RICHOUX. — Description du mâle de <i>Sieltitia arenionensis</i> : Coléoptère <i>Dytiscidae</i> phreatobie trouvé dans la région lyonnaise	389
M. FAURE-RAYNAUD et F. H. JACOB. — Microflore de la litière du sapin <i>Abies alba</i> Mill.: Bactéries et levures	392
R. KÜHNER. — Les grandes lignes de la classification des Agaricales, Plutéales, Tricholomatales	325

**UNE ESPECE NOUVELLE DE L'INDE
DU GENRE SAROTHRIAS GROUVELLE
(COLEOPTERES, SAROTHRIDAE)**

par Roger DAJOZ.

Le genre *Sarothrias* a été décrit par GROUVELLE (*Trans. ent. Soc. London*, 1918, p. 7 et pl. 1, fig. 7) pour une espèce, *S. eximius* Grouvelle, de l'île Silhouette de l'archipel des Seychelles. GROUVELLE plaçait ce genre très curieux dans la tribu des *Rhopalocerini* (= *Apistini*) de la famille des *Colydiidae*. En 1926 HELLER (*Supplementa Entomologica*, 14 p. 127). a décrit le genre *Jacobsonium* pour l'espèce *J. dimerum* Heller, du Mont Singgalang, 1 800 mètres, île de Sumatra. A cette occasion, HELLER a créé la famille des *Jacobsoniidae* qu'il rapprochait de celle des *Rhysodidae*. On doit à CROWSON (*The natural classification of the families of Coleoptera*, 1967, p. 75 et 121) d'avoir montré que ces deux genres sont synonymes. Selon CROWSON le genre *Sarothrias* représente le type de la famille des *Sarothriidae* qui n'appartient sûrement pas aux *Colydiidae* et qui se rapproche peut-être des *Derodontidae* dans la superfamille des *Dermestoidea*. Le genre *Saphophagus* Sharp (*The Scientific Trans. Roy. Dublin Soc.*, 1886, 3, p. 393) avec une espèce de Nouvelle Zélande est peut-être à placer aussi dans cette famille.

Sans chercher à préciser cette difficile question de la place de la famille des *Sarothriidae* dans l'ordre des Coléoptères nous nous limiterons à décrire une espèce nouvelle récoltée en Inde. C'est la première fois que ce genre est découvert en Asie continentale.

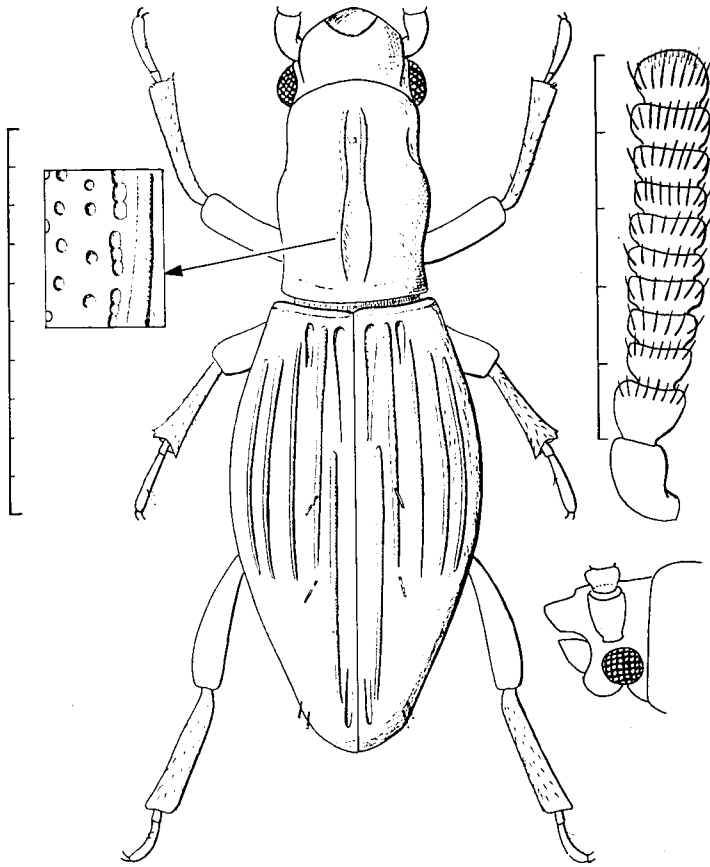
Sarothrias indicus n. sp.

Holotype : Inde : Madras, Cardamon Hills, 2 km N.-E. de Kumily, 900 mètres altitude. Besuchet, Löbl, Mussard leg. Type au Muséum de Genève.

Longueur 1,93 mm ; largeur 0,66 mm. Brun rouge brillant, glabre à l'exception des antennes et de quelques poils sur les élytres. Tête transverse, les yeux à grosses facettes, les tempes nulles. Front plan, non ponctué. Suture clypéofrontale en large courbe concave, le clypéus sur un plan inférieur à celui du front, avec le bord antérieur en courbe régulière. Antennes de 11 articles insérées sur les côtés de la tête, presque au-dessus des yeux, la base visible de dessus. Les articles antennaires sont couverts de poils raides et épais disposés en verticilles rappelant un peu ce que l'on voit chez les *Colydiidae* du genre *Corticus*. Pas de massue antennaire nette ; les antennes sont progressivement élargies du troisième au dixième article.

Pronotum allongé de 0,58 sur 0,40 mm, le disque convexe avec un faible sillon médian limité de chaque côté par un bourrelet peu élevé. Sur les côtés le pronotum a une ponctuation de plus en plus éparse. Angles antérieurs arrondis ; bord antérieur en courbe régulière ; angles postérieurs presque droits ; base non saillante. Côtés arrondis, sans rebord latéral ; face ventrale ponctuée comme la face dorsale.

Scutellum non visible. Elytres convexes, en ovale court de 1,14 sur 0,66 mm, arrondis ensemble à l'extrémité et arrondis sur les côtés, sans épipleures. Angle huméral bien marqué. Les élytres sont lisses, non ponctués, sans stries visibles mais avec seulement cinq côtes peu saillantes correspondant aux interstries, la plus interne effacée en avant et atteignant presque l'extrémité postérieure, les



Sarothrias indicus n. sp. - Habitus, détail de la ponctuation du pronotum, antenne et tête vue de profil. Echelles en dixièmes de mm.

quatre externes arrêtées peu après le milieu. En outre il existe un sillon longitudinal le long de la suture limité au tiers antérieur et à l'extrémité postérieure, et un autre entre la deuxième et la troisième côte et limité à la partie antérieure. Tarses de 2 articles le premier très court, le deuxième bien plus long. Selon CROWSON (*l. c.*) le genre *Sarothrias* aurait des tarses de 3 articles. Nous ne voyons que 2 articles aussi bien chez *S. eximius* que chez *S. indicus*. Peut-être s'agit-il d'un dimorphisme sexuel, CROWSON ayant examiné un exemplaire femelle.

L'exemplaire de *S. indicus* n. sp. décrit ci-dessus possède sur les élytres quelques grands poils épais, rigides, dressés et de couleur jaune disposés comme sur la figure 1 (deux poils sur la deuxième carène vers le milieu de l'élytre et deux poils le long du bord postérieur). Il semble bien qu'il s'agisse là de la seule pubescence, l'insecte étudié étant en bon état.

Cette espèce diffère de *S. dimerum* (Heller) par sa taille plus faible, par l'angle huméral bien marqué, les carènes élytrales non réunies en arrière. *S. eximius* Grouvelle a des élytres couverts de stries ponctuées avec les inter-

stries plans et le pronotum couvert de points arrondis et espacés et un sillon médian plus étroit, plus profond, non limité par deux carènes. Nous désignons comme lectotype de *S. eximius* Grouvelle un exemplaire de la collection Grouvelle du Muséum, Paris.

(Laboratoire d'Entomologie, 45, rue Buffon, 75006 Paris).

PRESENCE DU GENRE CUPES FABR. (COLEOPTERES, CUPESIDAE) EN INDOCHINE

par Roger DAJOZ.

On sait que les Cupesidae représentent une famille de Coléoptères très particulière à la fois par son ancienneté géologique et par ses caractères qui permettent de la placer dans le sous-ordre des Archostemmata : présence de sutures notopleurales visibles sur le prothorax, ce qui les rapproche des Adepnaga, mais hanches postérieures non soudées au métasternum, ce qui est un caractère de Polyphaga. Les Archostemmata comprennent deux familles : les Cupesidae et les Micromalthidae.

Les Cupesidae sont actuellement largement répandus dans les régions tropicales (On pourra consulter la carte donnée par M. A. VULCANO et F. S. PEREIRA *Arquivos do Instituto Biologico*, 42, 1975, p. 63). Aucune espèce n'a été jusqu'ici signalée dans toute la région située au sud de la Chine, et en particulier en Inde, Indochine, Birmanie et Thaïlande.

C'est pourquoi nous croyons utile de signaler la présence dans la collection OBERTHÜR au Muséum de Paris d'un exemplaire de *Cupes sybillae* récolté au Tonkin dans la région de Hoa-Binh par A. DE COOMAN en 1929.

Cupes sybillae Klapperich, *Bonn. zool. Beitr.*, 1, 1950, p. 83, a été décrit de la province de Fukien en Chine. La localité de Hoa-Binh étend donc l'aire de répartition de cette espèce largement vers le sud. On reconnaîtra cette espèce à la brièveté de ses antennes qui n'atteignent pas le milieu des élytres. Les tempes sont courtes et larges, un peu plus larges que les yeux. Le tégument est uniformément brun noir, recouvert d'une pubescence serrée d'un blanc sale ne formant pas de dessins sur les élytres. Le pronotum est court et transverse, presque rectangulaire, profondément sculpté. La taille de l'exemplaire que nous avons étudié est de 12,4 mm, les antennes mesurant 7,4 mm.

(Laboratoire d'Entomologie, 45, rue Buffon, 75006 Paris).

Pour des commodités de reliure ultérieure, le manuscrit du Professeur R. KÜHNER (Les grandes lignes de la classification des Agaricales, Plutéales et Tricholomatales, paraîtra, à compter de ce mois, imprimé dans les pages centrales du bulletin).